AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP21-5-80330133

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 169 (13/80) 13 MAI 1980

/ VIGNE /

BLACK ROT (Haut-Poitou)

Le traitement préconisé dans notre précédent bulletin est à réaliser impérativement à proximité des foyers repérés en 1979.

MILDIOU

Le temps doux et pluvieux que nous connaissons actuellement est en principe favorable à la formation des 1ers foyers de mildiou. Aucun traitement n'est encore nécessaire, mais les mesures prophylactiques habituelles doivent être prises : favoriser l'écoulement de l'eau, détruire les jeunes plantules de vigne issues de grains tombés à la vendange (ou de rafles apportées sur le sol), supprimer les gourmands.

Dans notre prochain bulletin, nous lancerons le concours de détection des foyers primaires.

/ CEREALES/

SEPTORIOSES DU BLE

La situation a évolué rapidement depuis notre dernier bulletin. La période pluvieuse des 7 et 8 Mai a provoqué des contaminations qui amèneront la maladie au niveau de la troisième feuille dans de nombreuses parcelles. Si le temps est particulièrement doux et humide, l'incubation sera rapide, et les taches seront visibles dès le 16 ou le 17 Mai. Sur ces taches, les fructifications se forment rapidement et toute nouvelle période pluvieuse qui surviendrait ensuite provoquerait la contamination des dernières feuilles et de l'épi, entraînant des dégâts importants.

Toute parcelle où les septorioses seront notées sur la troisième feuille mériteront un traitement. Les produits étant uniquement préventifs, l'application devra être réalisée au tout début de la semaine du 19 au 25 Mai.

Contre Septoria tritici, maladie la plus fréquente pour le moment, les nombreuses spécialités à base de carbendazim + manèbe (ou mancozèbe) ainsi que Bayleton total (carbendazim + triadimefon) donnent de bons résultats. Par contre, lorsque les taches foliaires ne portent pas de petits points noirs (pycnides) c'est que Septoria nodorum est dominant, et les spécialités à base de captafol ou chlorothalonil pourront être préférées (Cérétal, Milcap, Bayleton CF épi, Daconil).

ROUILLE JAUNE SUR BLE

Cette très grave maladie vient d'être détectée dans la région. Dans la Vienne, de nombreux foyers existent dans l'ensemble du Châtelleraudais (St Gervais, Mondion, Dangé, Ingrandes...) D'autres foyers isolés ont été trouvés à Beauvoir (79) et Jonzac (17). Compte tenu des conditions favorables aux contaminations les 7 et 8 Mai, de nouveaux foyers risquent encore d'apparaître vers le 22-25 Mai...

P.401

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

Dès la découverte d'un foyer dans une parcelle, un traitement immédiat est indispensable en employant un produit à bonne action curative si l'attaque est déjà importante. Ce traitement devra en général être renouvelé 15 jours plus tard. D'autre part, dans les zônes où existent des foyers, les variétés sensibles devront recevoir un fongicide ayant une bonne action préventive contre la rouille jaune lors du traitement anti-septoriose : c'est le cas de Castan, Courtôt, Joss, Lutin, Talent, parmi les variétés les plus cultivées.

Le tableau suivant donne la liste des produits utilisables (soit seuls, soit associés à d'autres produits).

matière active efficace et dose / ha		effet curatif	effet préventif rémanence	Spécialités contenant la matière active
oxycarboxine	400 g	bon	faible	Rendor (2 L)
triadimefon	125 g	assez bon	assez bon	(Bayleton 25 (0,5 kg) (Bayleton total (1 kg) (Bayleton Epi (2 kg)
triforine	285 g	assez faible	assez bon	(Saprol (1,5 L) (Saprol M (1,5 + 2)
tridemorphe	560 g	faible	bon	Calixine (0,75 L)

ROUILLE BRUNE DU BLE

Cette maladie continue très lentement à se développer dans les zones chaudes de la région et en particulier sur variétés sensibles. Surveiller la variété Talent en particulier, et en cas de risques, préférer des spécialités un peu plus efficaces sur rouille brune lors des traitements contre la septoriose. Les matières actives indiquées dans le tableau ci-dessus renforcent l'action préventive du manèbe.

PUCERONS - CECIDOMYIES

Surveiller l'apparition de ces ravageurs pour intervenir éventuellement au bon moment avec un produit efficace. Contrairement à la septoriose, il n'y a pas intérêt à traiter avant épiaison.

MALADIES DU FEUILLAGE DES ORGES D'HIVER

La situation est en général peu préoccupante : les indications de notre précédent bulletin restent valable.

/ ARBRES FRUITIERS /

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les pluies du milieu de la semaine dernière ont en partie lessivé les traitements réalisés fin avril début mai. Le temps doux et pluvieux de cette semaine va très probablement provoquer de nombreuses projections et des contaminations. Si le renouvellement conseillé dans notre précédent bulletin n'a pu être réalisé avant les pluies, on pourra utiliser un produit à effet stop ou même curatif(voir bulletin n° 166). Par contre, les traitements réalisés entre le 8 et le 13 mai assurent une bonne protection.

Ajouter un anti -oïdium à la bouillie.

/ DIVERS /

DEPERISSEMENT DE L'ORME

Les dégâts consécutifs aux attaques du champignon en 1979 sont maintenant bien visibles : rameaux non débourrés, branches ou arbres morts.

Le traitement consiste :

- à couper les arbres morts ou attaqués, à écorcer les troncs et à brûler les branches et écorces avant la migration des scolytes ;
- sur les arbres de valeur faiblement attaqués, couper les branches attaquées au ras du tronc.
- traiter les arbres de valeur sains ou très faiblement attaqués par injection dans le tronc d'un produit fongicide systémique : Lignasan Ormogal ou Sandomil P. Ce traitement est préventif et ses résultats souvent aléatoires. Une notice technique est à la disposition des personnes interessées.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes" R. GUILLEMENET

…/…

Imprimé à la Station le 13 Mai 1980 - Précédente note : Bulletin n° 168 du 8 Mai 1980. N° Papier de presse : 535 AD.

ANNEXE au BULLETIN d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES du 13.5.80

NOTE CONCERNANT

LES TRAITEMENTS CONTRE LA PYRALE DU MAIS

Cette note a été établie conjointement entre l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), le Service de la Protection des Végétaux (SPV) et l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM).

Elle a pour but de faire connaître la position des Services Officiels et de la Profession Agricole concernant l'usage des pyréthrinoïdes en formulation liquide dans la lutte contre la Pyrale du maïs en 1980 et de rappeler les moyens de lutte classiques contre ce ravageur.

Depuis 1962 seules les formulations microgranulées ont été autorisées à la vente pour lutter contre la Pyrale du maïs.

De telles formulations permettent, en effet, d'obtenir une bonne efficacité en concentrant le produit au niveau de l'aisselle des feuilles de maïs, lieu de passage obligatoire de la larve lors de sa pénétration dans la tige, et en assurant une bonne rémanence des produits.

D'autre part, ainsi formulées, les matières actives souvent fortement toxiques et d'action insecticide polyvalente, présentent, à l'égard de l'homme, des animaux et de la faune utile, des risques limités.

A l'encontre de ces avantages il faut bien reconnaître que la nécessité d'appliquer les microgranulés au stade "cornet" du maïs, au moyen de tracteurs-enjambeurs ou d'appareils aériens, constitue un sérieux handicap.

L'arrivée sur le marché d'un nouveau groupe d'insecticides, les Pyrethrinoïdes de synthèse, à large spectre d'action et semble-t-il plus rémanents que la plupart des produits organo-phosphorés, a conduit certains agriculteurs à les appliquer en formulation liquide au moyen d'appareils classiques de pulvérisation à un stade un peu plus précoce du maïs.

Se référant à certains résultats satisfaisants obtenus l'an passé sur Pyrale et considérant les effets intéressants obtenus sur des populations très abondantes de pucerons, sans toujours savoir si la lutte contre ces derniers insectes était justifiée, de nombreux maïsiculteurs seront tentés d'user d'une telle méthode lors de la prochaine campagne.

Nous tenons à souligner le manque de recul pour juger objectivement de l'efficacité et de l'innocuité de cette technique. La rémanence des pyréthrinoïdes est encore mal connue et l'on peut émettre des craintes à l'égard d'une faune auxiliaire abondamment présente dans les maïs à l'époque des traitements, faune auxiliaire susceptible de préserver aussi les orges à l'automne d'attaques graves de pucerons.

Il serait excessif de condamner à priori l'avenir de telles pratiques, mais il est trop tôt pour donner un avis favorable à l'emploi en 1980 de pyrethrinoïdes liquides en traitement précoce sur maïs; des études sont menées pour en préciser les effets.

.../...

P 402

Nous rappelons, ci-dessous, la liste des produits actuellement homologués ou en autorisation provisoire de vente pour lutter contre la Pyrale du maïs. Il s'agit de formulations microgranulées.

TYPE DE	MATIERES ACTIVES		SPECIALITES COMMERCIALES		
PRODUITS	NOMS	DOSES/HA	NOMS	TENEURS	DOSES/HA
PRODUITS BIOLOGIQUES	Bacillus thuringiensis		Bactospeïne	500 U A A K/mg 360 U I/mg	30 Kg
	chlorpyriphos	375 g	Dursban 1,5 G	1,5 %	25 Kg
	endosulfan	1250 g	Thiodan 5 G	5 %	25 Kg
	etrimfos	750 g	Ekamet Gran.	5 %	15 Kg
PRODUITS	fénitrothion	750 g	Pirizol Sumifène	3 %	25 Kg
	parathion	750 g	Ecadion Gran. Ekatox 2,5 G Sopral Gran.	2,5 %	30 Kg
	permethrine	75 g	Perthrine MG	0,3 %	25 Kg
	phoxime	1250 g	Agridine 5 G Volaton	5 %	25 Kg
CHIMIQUES	phoxime	625 g	Ditox	2,5 %	25 Kg
	profenophos	1250 g	Pirizol super	5 %	25 Kg
	tetrachlorvinphos	1500 g	Gardona G 5	5 %	30 Kg
	triazophos	1250 g	Hostathion GS Hostathion 5 G	5 %	25 Kg

Les doses à appliquer varient de 25 à 30 kg/ha, excepté pour EKAMET dont la faible densité des granulés justifie une dose de 15 kg/ha.

Toute diminution importante de dose par rapport à celle pour laquelle le produit est homologué, en particulier en raison d'une localisation du produit sur le rang, risque de conduire à des résultats insuffisants.

En ce qui concerne PERTHRINE MG, première pyrethrinoïde de synthèse en formulation micro granulée, pour lutter contre la Pyrale du maïs, il conviendra d'effectuer un réglage adapté du débit des épandeurs, en raison d'une densité particulièrement élevée du produit.